

Présents : M. DENORMANDIE, M. JANNY, Mme BRENGLE, M. DZIUBANOWSKI, Mme FONTAINE, Mme COUVIDAT, M. HUOT, Mme COLLERY, M. MAILLY, Mme DUMOUTIER, Mme COLLIGNON, M. BIGOT.

Absents : Mme LEFI, M. TERRYN, M. BONVALOT, excusés

**Pouvoirs : Mme LEFI donne pouvoir à Mme COLLERY
M. TERRYN donne pouvoir à Mme FONTAINE
M. BONVALOT donne pouvoir à Mme COUVIDAT**

Secrétaires : Mme FONTAINE et Mme COUVIDAT

RAPPORT N° 1	Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2023
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2023.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 2	Choix de l'entreprise pour les travaux ruelle du Breuil, place de l'église et rue Basse
---------------------	--

Suite à l'analyse des offres, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la **SARL MARTEL** qui a fait la proposition la mieux disante pour réaliser ces travaux pour un montant de **239 976.00 € TTC**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Réunion préalable au lancement des travaux (démarrage prévu en septembre) le 25 Août 2023 à 8 h, les conseillers disponibles sont les bienvenus.

RAPPORT N° 3	Information sur la reprise de l'étude de requalification de l'îlot Thiennot par l'Atelier INCIPIT
---------------------	--

La reprise de l'étude va commencer le 4 septembre 2023 à 17 h 30, salle Hubert Finance, avec les membres du conseil municipal de la commission initiale pour donner le cadre qui doit prendre en compte l'aménagement entre la rue du Poirier au Loup à la rue de la Halle en y intégrant les deux places.

Il sera listé les attentes du conseil municipal.

MM. DENORMANDIE, DZIUBANOWSKI, COUVIDAT, JANNY, MAILLY, COLLIGNON, BRENGLE, HUOT, FONTAINE seront présents.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 4	Vente éventuelle des terrains CANOT rue de la Chapelle
---------------------	---

Si les terrains CANOT devaient être mis en vente, le conseil municipal émet un avis favorable pour la commune utilise son droit de préemption.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 5	Recrutement d'un agent technique communal
---------------------	--

L'ESAT de Menois ne prend pas de nouveaux chantiers.
La commune doit-elle recruter un agent technique ou faire appel à des entreprises extérieures ?
Le conseil municipal opte pour la procédure de recrutement.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 6	Bilan du 14 Juillet
---------------------	----------------------------

Compte tenu des difficultés d'organisation, il est nécessaire de revoir l'organisation de cette animation pour l'année prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

- Avis sur le plan d'épandage de l'extension du méthaniser de Lusigny à rendre avant le 10 octobre, une fenêtre de consultation publique est prévue de fin août à mi-septembre,
- Etude à mener à l'automne portant sur l'exploitation des énergies renouvelables sur la commune, définir quelle énergie exploitée : éolien, photovoltaïque, méthaniser. L'Etat encourage l'exploitation agri-voltaïque, le principe permet à la fois de faire de l'exploitation ovine sous des panneaux solaires (système de pâturage tournant), ou alterner des panneaux photovoltaïques verticaux avec des bandes cultivées.
- Repas des aînés du 2 septembre 2023 : invitations par voie postale,
- Il est redemandé que les conseillers reçoivent un message lorsqu'un habitant de la commune décède.

Séance levée à : 22 h 00